

## Recherche de coopérateurs.trices pour l'habitat participatif Lotus.

Située au 16 rue Armand Carrel dans le 19<sup>ème</sup> à Paris, la coopérative Lotus est un projet d'habitat participatif porté par un collectif de citoyen·ne·s, soutenu par la Ville de Paris et un bailleur social. L'immeuble de 8 étages et un toit terrasse partagé comprendra 13 appartements de tailles variables ainsi que des espaces communs (salle polyvalente, espace associatif, buanderie, cave, local vélo-poussettes). Cet habitat participatif fait suite à un appel à projet de la ville de Paris, paru en 2015.

L'habitat participatif repose sur une démarche citoyenne : il permet à des groupes de personnes de construire leur logement et de partager un mode de vie écologique et communautaire, à moindre coût.

Lotus est un projet d'habitat participatif porté par une société coopérative (voir [Loi ALUR 24.03.2014](#)) favorisant l'accès à des logements neufs, des loyers modérés et une communauté d'habitants engagés.

La coopérative permet de porter le projet économique, architectural et l'objet social du projet d'habitat. A ce titre vous vous engagez donc à rejoindre la coopérative sous forme d'achat de parts sociales qui restent dans la coopérative jusqu'à votre départ. Et d'autre part vous réglez une redevance ou loyer mensuel en fonction de la surface occupée.

Pour rejoindre ce projet collectif, les personnes intéressées sont engagées dans un processus de cooptation si ils-elles rencontrent ces premiers critères :

- être primo-accédant
- avoir des revenus cumulés compatibles avec les plafonds sociaux ( [ici](#) pour calculer )
- avoir les apports requis disponibles d'ici Mai 2023
- avoir un taux d'effort ne dépassant pas 40% quant au règlement de la redevance mensuelle

Une rencontre avec le collectif d'habitants est ensuite organisée.

### Trois appartements sont disponibles au sein de l'habitat participatif Lotus :

#### • Lot #3

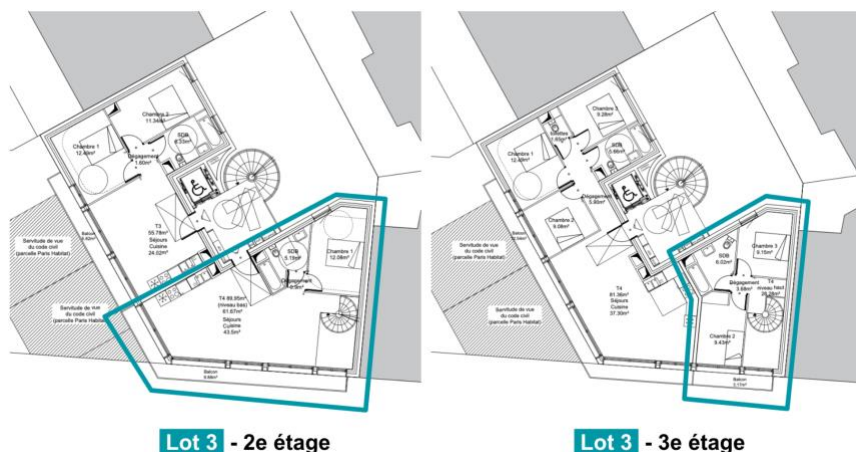
T4 en duplex : 89,95m<sup>2</sup> + balcon 13,05m<sup>2</sup>

Surface utile totale : 96,48m<sup>2</sup>

2e et 3e étage

Apport requis pour les parts sociales d'entrée dans la coopérative : 103 400€

Redevance mensuelle prévue : 2268 € / mois





Après cette rencontre et en fonction des candidatures, une décision collégiale vous sera communiquée dans les meilleurs délais.

Pour plus d'informations :

- [Statuts constitutifs de la SCAS Coop Lotus](#)
- [Convention Coop Lotus - Ville de Paris](#)

Vues 3D du bâtiment projeté :



Démarrage de la construction prévu : fin 2023

Entrée dans les murs prévue : fin 2025 - début 2026